

Master Activité Physique Adaptée et Santé – Parcours : Vulnérabilités Psycho-Sociales (APAS- VPS)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Attention sur Mon Master la page pour candidater à la formation est présente sous l'ancien intitulé : **Activité Physique Adaptée - Sport, Santé et Société (APA3S).**

Les masters mention STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) permettent de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans les domaines des activités physiques adaptées et de la santé.

Au sein de l'UFR STAPS de l'Université Paris Cité, le master STAPS mention APAS coordonné par le Pr. Bernard ANDRIEU regroupe 3 parcours : i) Vieillesse, Handicap : Mouvement et Adaptation (VHMA); ii) Physiologie des Activités Physiques Adaptées, Santé et Nutrition (PAPASN) et enfin; iii) Vulnérabilités Psycho-Sociales (VPS). Ce dernier est coordonné par Alexandre OBOEUF, Maître de Conférences au sein de l'UFR STAPS.

Le parcours APAS-VPS propose une formation résolument tournée vers les déterminants psychologiques et sociaux du bien-être par l'Activité Physique Adaptée (APA). La santé reste encore trop souvent réduite à sa dimension biologique. Dans cette veine, l'Activité Physique est vue comme un moyen de prévenir les pathologies, de les traiter ou encore de préserver son intégrité physique. Pourtant, afin d'atteindre un état de bien-être global, il semble crucial de mieux comprendre également les facteurs qui influencent l'engagement et le maintien durable dans la pratique. Les émotions vécues et partagées, l'estime de soi, le sentiment de compétences, les fluctuations motivationnelles, les croyances et attitudes vis-à-vis de la pratique, les ressorts du lien social, le niveau de soutien et d'accessibilité sociale ou

encore les inégalités socio-économiques sont quelques-uns des facteurs centraux et interdépendants que ce parcours propose d'explorer.

S'appuyant sur une expertise professionnelle et scientifique pluridisciplinaire, le master forme donc à la mesure de l'impact psycho-social des activités physiques, sportives et artistiques adaptées sur les populations en situation de vulnérabilité et de dépendance, notamment celles dites "invisibilisées" (jeunes des milieux défavorisés (QPV), jeunes et adultes incarcérés, réfugiés et migrants, alcoolodépendants, familles monoparentales, décrocheurs scolaires, personnes âgées, amputés, etc.).

Ce master, hébergé au sein de l'UFR STAPS de l'Université Paris Cité, est rattaché à l'Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (laboratoire I3SP-URP3625). **Il est ouvert à l'alternance/l'apprentissage en M2.**

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de recherche diversifiée pour étudier le système de santé. **En savoir plus >**

Découvrez la présentation du Master en vidéo :

OBJECTIFS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

L'objectif global de ce parcours APAS-VPS est de former des ingénieurs du bien-être psycho-social qui assureront des fonctions de responsable stratégique et opérationnel au sein de structures publiques ou privées accueillant des publics à besoins spécifiques. Dans cette optique, les connaissances, méthodes et outils abordés s'attachent à développer les capacités d'expertise, d'innovation, de coordination et de pilotage des étudiants afin d'optimiser la prise en charge par l'activité physique adaptée.

Des objectifs plus spécifiques serviront de soubassement à l'identité professionnelle des étudiants du parcours APAS-VPS :

1/ Etre capable de mener une analyse approfondie des facteurs psychologiques et sociaux interdépendants conduisant à l'engagement et au maintien dans l'Activité Physique Adaptée pour différents publics vulnérabilisés ;

2/ Développer une connaissance approfondie de l'influence respective des différentes formes d'APA sur l'état de bien-être psychologique et social de différents publics vulnérabilisés ;

3/ Développer l'adaptabilité et la créativité des étudiants afin d'aider à la résolution des problématiques psycho-sociales rencontrées par les personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité ;

4/ Connaître et maîtriser les outils et les technologies actuels permettant de favoriser l'engagement et le maintien dans la pratique de l'AP des publics vulnérables ;

5/ Connaître les ressorts de la collaboration interprofessionnelle et de l'intervention en équipe pluridisciplinaire et apprendre à co-construire des réponses pertinentes pour les publics vulnérables ;

6/ Développer des compétences dans la recherche de financements, mais aussi la création et le pilotage d'une structure.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont définies et précisées dans les blocs de compétences de la fiche RNCP 38697, qui sont les suivants :

1) RNCP38697BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques :

a) Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention ; b) Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.

2) RNCP38697BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés :

a) Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale ; b) Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines ; c) Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines ; d) Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ; e) Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

3) RNCP38697BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances :

a) Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ; b) Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

4) RNCP38697BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel :

a) Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ; b) Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe ; c) Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif ; d) Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité ; e) Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale ; f) Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

5) RNCP38697BC05 - Évaluer et analyser des programmes et des dispositifs d'APA-Santé mobilisés pour les publics à besoins spécifiques :

a) Situer et problématiser les enjeux de programmes et de dispositifs dans une structure et/ou un territoire, en vue d'identifier les freins et les leviers à la pratique afin de définir des solutions adaptées ; b) Diagnostiquer les besoins et les ressources du territoire en lien avec l'APA-Santé, pour comprendre les exigences locales et orienter les programmes et les interventions en conséquence ; c) Modéliser et mettre en œuvre les réseaux et les interactions entre les dispositifs, en vue d'optimiser la coordination et la complémentarité des interventions ; d) Construire et mettre en œuvre le protocole d'évaluation et en assurer le suivi, notamment grâce à la détermination et au choix d'indicateurs pertinents, pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les programmes si nécessaire ; e) Construire un processus et faire des préconisations pour le suivi coordonné des personnes et l'accompagnement dans les parcours de soin et/ou de santé et/ou de vie, afin d'assurer une prise en charge intégrée et personnalisée ; f) Développer des protocoles d'évaluation originaux des projets de la structure (recherche et développement), en vue d'innover et d'adapter les méthodes d'évaluation aux besoins spécifiques ; g) Contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche et de développement.

6) RNCP38697BC06 - Concevoir et optimiser des programmes d'interventions et des outils d'évaluation pour des publics à besoins spécifiques de l'APA-Santé :

a) Diagnostiquer les besoins, les ressources et les attentes des publics à besoins spécifiques, en vue de définir les interventions nécessaires ; b) Interpréter les capacités et potentialités des publics à besoins spécifiques pour construire des programmes d'interventions adaptés en fonction des caractéristiques individuelles des participants ;

c) Concevoir des protocoles d'évaluations, en vue de mesurer de manière précise et pertinente les impacts et les effets des interventions.

7) RNCP38697BC07 - Gérer et coordonner des projets d'intervention en APA-Santé :

a) Construire des dispositifs en APA-Santé, d'éducation pour la santé par l'activité physique et d'accompagnement des pratiquants sur la durée, en vue d'optimiser les bénéfices pour leur santé ; b) Planifier l'activité physique pour préserver ou améliorer son état de santé, voire pour retrouver un état de santé optimal, en alignant les programmes sur les besoins individuels et les objectifs de santé ; c) Coordonner l'intervention en APA-Santé au sein d'un réseau pluridisciplinaire, voire plurisectoriel, pour favoriser une approche complète et holistique de la santé ; d) Structurer un réseau pluridisciplinaire autour de la personne pour optimiser les interventions, en vue de garantir une prise en charge intégrée et personnalisée ; e) Concevoir des actions en santé des populations à partir d'une approche par les déterminants de santé, pour cibler les facteurs influençant la santé à l'échelle collective ; f) Gérer des ressources financières, administratives et juridiques, en vue d'assurer une gestion efficace, soutenable, éthique et inclusive (situation de handicap...) des projets et dispositifs en APA-Santé ; g) Garantir une gestion efficace, éthique et inclusive des projets et dispositifs en APA-Santé.

8) RNCP38697BC08 - Manager, encadrer et former dans le cadre de projets en APA-Santé :

a) Concevoir, mettre en œuvre et adapter le projet et le programme de séances en APA en anticipant les conditions favorables à l'autonomie en situation, à la sécurité et à la santé, dans le but d'optimiser l'efficacité des interventions ; b) Gérer des ressources humaines, financières, administratives et juridiques, en vue d'assurer une gestion efficace, éthique et inclusive (situation de handicap...) des projets et dispositifs en APA-Santé ; c) Développer les compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe, en favorisant la collaboration, la communication, et le partage de connaissances pour atteindre des objectifs communs ; d) Coordonner une équipe d'intervenants en APA et les autres acteurs du projet/dispositif dans le cadre d'une organisation, d'une institution, d'une fédération sportive ou d'un territoire, en vue d'assurer une cohésion et une synergie efficaces ; e) Encadrer et

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

former des acteurs de l'APA-Santé dans une logique de montée en compétence et de formation tout au long de la vie, afin de garantir un niveau élevé de professionnalisme et d'adaptation aux évolutions du domaine.

9) RNCP38697BC09 -Inscrire les services en APA-Santé (dispositif, programme) au sein d'un écosystème spécifique : a) Concevoir un diagnostic territorial des besoins en APA ou en sport santé, de l'offre de service existante et de son articulation avec les parcours de soin, de santé, d'éducation, de loisirs partagés, en vue d'identifier les lacunes et les opportunités pour orienter les interventions ; b) Diagnostiquer et concevoir un projet qui répond aux politiques publiques, pour définir une stratégie alignée sur les enjeux locaux et nationaux ; c) Élaborer un maillage avec d'autres services/dispositifs existants pour contribuer au développement de parcours en réponse aux besoins, attentes et ressources du territoire, afin de favoriser une collaboration efficace entre les différents acteurs ; d) Développer et formaliser des partenariats avec les acteurs du territoire, en vue d'établir des collaborations fructueuses et de renforcer le réseau d'acteurs impliqués ; e) Mobiliser les usagers de l'APA et du sport santé dans l'ensemble du processus afin d'assurer une prise en compte effective des besoins et des perspectives des bénéficiaires tout au long du processus ; f) Gérer et s'adapter à des contextes professionnels qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles, pour faire face aux challenges et atteindre les objectifs fixés.

Programme

ORGANISATION

L'année de Master 1 s'étale du 1 septembre au 30 juin. Au cours de cette première année, les étudiants bénéficient de 378 heures d'enseignements auxquels s'ajoutent 2 stages (un au S1 de 35h et un au S2 de 300h)

En Master 2, la promotion est dite mixte car certains étudiants sont en alternance. L'année de Master 2 s'étale du 1

septembre au 31 août (pour les alternants). Au cours de cette seconde année, les étudiants bénéficient de 455 heures de cours auxquels s'ajoutent l'alternance ou le stage.

Au-delà des cours traditionnels, les étudiants sont confrontés à d'autres modalités pédagogiques innovantes. L'objectif de ces (re)découvertes étant de leur donner des outils supplémentaires afin de coordonner une équipe de soignants dans l'exercice de leur future fonction de cadre de santé. Les méthodologies proposées sont diverses : cours inversé, cours renversé, cas pratiques, jeux de rôles, méthode JIGSAW, ateliers de créativité collective, escape game pédagogique, construction de dossiers thématiques. Par ailleurs, nous utilisons la plateforme Moodle de l'UPC avec dépôt des CM et TD et échanges des liens et documents en ligne. On précise aussi l'utilisation d'une chaîne *YouTube* dédiée pour un enseignement ouvert. Enfin, nous utilisons des plateformes d'études du mouvement et interrogeons la pertinence des outils connectés en situation expérimentale et écologique. La place et l'utilité de l'Intelligence Artificielle sont aussi questionnées.

STAGE

Stage : Obligatoire

Stages et projets tutorés :

Au cours du Master 1, un stage de 35h est proposé aux

étudiants. Il a vocation à permettre aux étudiants de découvrir le contexte professionnel dans lequel ils vont effectuer leur stage au deuxième semestre. Cette seconde expérience est d'une durée de 300h pouvant être lissées sur l'année ou regroupées lors des mois dédiés en mars et avril.

En Master 2, les étudiants sont soit en alternance (n=964h) soit en stage (n=450h). Les alternants et les étudiants sont présents à l'université les lundis et mardis, puis rejoignent leurs structures d'accueil les mercredis, jeudis et vendredis. À partir de mai et jusqu'à la fin de leur contrat, la charge de cours diminue, et les étudiants sont majoritairement en immersion professionnelle.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Admission

L3 STAPS APAS

L3 STAPS EM

L3 Psycho/Socio

Psychomotricité

Educateur/trise Spécialisé.e

Salarié

PRÉ-REQUIS

Les prérequis nécessaires à la candidature au Master Activités Physiques Adaptées – Sport, Santé, Société (APA3S) sont les compétences attachées à la Licence APAS (Fiche RNCP35944). Plus particulièrement, les étudiants retenus doivent être capables :

1) D'analyser les situations relatives à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers : a) Établir un diagnostic de l'activité de toute personne ou d'un groupe, y compris en situation de handicap ou à besoins particuliers en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S) ; b) Mobiliser une culture technique, pratique, didactique et technologique de différentes pratiques physiques pour diagnostiquer les difficultés à résoudre pour des sujets engagés dans ces pratiques ; c) Contextualiser un diagnostic d'activité au regard de l'environnement institutionnel d'un groupe ou d'une personne ; d) Assurer le suivi du diagnostic en utilisant des outils et techniques d'analyse d'une activité physique adaptée (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats) ; e) Rendre compte du diagnostic et du suivi auprès de l'ensemble des acteurs impliqués.

2) De construire et planifier un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée : a) Planifier et programmer

un projet afin de favoriser l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée ; b) Mettre en œuvre les techniques adéquates à la transformation visée ; c) Adapter le programme et les activités physiques et sportives pour optimiser l'intervention auprès de chacun en utilisant des outils et techniques dédiées ; d) Prévoir et problématiser ses interventions pédagogiques et socio-éducatives en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités sportives, les publics en situation de handicap et à besoins particuliers, ainsi que l'environnement physique, institutionnel, humain et social du système sportif, de soin et de santé.

3) D'encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et, plus spécifiquement, d'enseigner l'Activité Physique Adaptée : a) Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet d'APA visant l'optimisation des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales ; b) Concevoir des programmes personnalisés d'intervention pour des personnes à besoins spécifiques et les mettre en œuvre ; c) Suivre et réguler les effets des séances auprès des publics en utilisant les outils dédiés ; d) Développer la place de l'activité physique et/ou sportive dans le projet de vie des publics de l'APA.

4) De développer la santé et le bien-être par les Activités Physiques Sportives et Artistiques pour tout type de public, notamment à besoins particuliers : a) Concevoir, mettre en œuvre et adapter un projet dédié à l'éducation pour la santé et le bien être par les APSA en fonction des publics et des cadres d'exercice ; b) Mobiliser une expérience vécue, un niveau de pratique et une connaissance approfondie de différentes pratiques de santé et de bien-être ; c) Créer les conditions permettant à chacun de devenir autonome et acteur de sa propre santé.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations

[ici](#)

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Il est possible de poursuivre des études doctorales suite au master.

PASSERELLE

Passerelle d'un parcours à un autre à la fin du M1 sur évaluation de l'équipe.

Possibilité de rejoindre un autre Master.

TAUX DE RÉUSSITE

94%

Sur l'année de diplomation 2023-2024 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les étudiants qui obtiennent le Master APA-VPS deviennent **cadre dans le domaine du sport-santé** (Fiche RNCP38697). Plus spécifiquement, les diplômés peuvent aspirer à devenir :

- Enseignant-coordonateur en Activité Physique Adaptée (APA) avec spécialisation sur les vulnérabilités psychosociales ;
- Responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoins spécifiques ;

- Coordonnateur de programmes d'APA-Santé en milieux spécialisés ;

- Coordonnateur de programmes et dispositifs Sport-Santé en milieu fédéral ou dans le secteur du mouvement sportif ;

- Consultant auprès de centres de réadaptation et de reconconditionnement ;

- Chef de projet R&D, ingénieur d'étude dans un service Recherche et Développement (R&D) ;

- Cadre en activités physiques et santé dans la fonction publique territoriale ;

- Manageur en Agences Régionales de Santé ;

- Directeur de structure privée à objectif de réadaptation, de reconconditionnement et d'intégration au moyen d'un accompagnement en APA ;

- Directeur de pôle sport-santé ;

- Directeur de Maison sport-santé.

Enfin, le master APAS-VPS ouvre aussi des perspectives dans le domaine de la recherche à travers l'inscription en thèse (Bac +8). Il devient alors possible d'envisager une carrière d'enseignant-chercheur, d'ingénieur de recherche ou de chargé d'études.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Responsable du parcours & du Master 2

Alexandre Oboeuf
alexandre.oboeuf@u-paris.fr

Responsable du Master 1

David Sudre
david.sudre@u-paris.fr

Responsable de la mention

Bernard Andrieu
bernard.andrieu@u-paris.fr

Mobilité internationale

Nicolas Besombes
nicolas.besombes@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique

Manon Berthe-Colombel
manon.berthe-colombel@u-paris.fr

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

25 étudiants en Master 1 & 25 étudiants en Master 2

Lieu de formation

Site Lacretelle

En bref

Composante(s)

UFR STAPS

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Apprenti - Alternant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation